



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stationnement

Question écrite n° 123348

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur le trafic de fausses cartes de handicapés à Paris. En effet, comme l'ont révélé, à la fin 2006, différents reportages télévisuels, d'après témoignages, une voiture sur trois serait stationnée grâce à une fausse carte de handicapé. Cette information, si elle se révélait exacte, serait particulièrement choquante car elle n'aurait pas suscité de véritable réaction de la part de la ville de Paris depuis plusieurs années. Elle dénoterait une attitude incivique tout à fait regrettable qui tendrait à se banaliser, voire à se pérenniser dans l'indifférence quasi générale. Cette situation doit être examinée avec une attention vigilante, car elle risque de faire l'objet d'une polémique regrettable et préjudiciable dans le monde du handicap, mais aussi pour l'image touristique de la capitale, notamment en Europe. Il lui demande donc quelle va être la réaction des pouvoirs publics face à ces informations.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123348

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4724